

AU CŒUR d'Aniche-

BULLETIN MUNICIPAL N°18 | JUILLET AOÛT 2022



FOOTBALL

Les Allemands de Bobingen nous rendent visite



p6. Petite enfance

Le mois de la petite enfance en image



p9. Fêtes et cérémonies

370 convives au Repas des Aînés



p22. Vie associative

Aniche renoue avec la Fête de la Musique



WWW.ANICHE.FR



Sommaire

3

Vie municipale

- Edito de Madame Tanca

4-7

Jeunesse, Enfance, Éducation

- Aniche lance la 1ère édition du Concours d'Éloquence
- Un Portail Famille pour vous simplifier la vie
- Deux enseignants du collège en Bulgarie
- Formation du personnel périscolaire sur la découverte du goût
- Le Mois de la Petite Enfance en images
- Les kermesses des écoles publiques d'Aniche ont connu une belle affluence
- Nos quartiers d'été



8-14

Fêtes & Cérémonies, Culture

- Le 29 mai, une journée riche en événements
- 370 convives au Repas des Aînés
- Fête Médiévale les 17 et 18 septembre à la Plaine des Navarres
- Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940
- L'EMMA a sa nouvelle page Facebook !
- Club de Lecture
- Concours de nouvelles policières « Crime en Ostrevent »
- Une généreuse adhérente de l'EVS fait don de deux pianos
- Retour sur la Journée de la Résistance
- Hommage aux morts pour la France en Indochine
- Arnaud Tsamere à Aniche pour le Festival du Rire
- Fête Nationale du 14 juillet
- Fête de la Saint-Laurent



15-19

Vie municipale

- Reprise de concessions en état d'abandon - cimetière du centre - 2ème constat
- Deux agents communaux dédiés à l'entretien du cimetière du Sud
- AVIS d'enquête publique – classement dans le domaine public de la rue de Verdun
- Mission d'inventaire du patrimoine bâti public et privé de la ville d'Aniche



20-21

Sport

- De bons résultats pour le Club Gymnique d'Aniche
- Grand succès pour le tournoi Gaillette Cup
- Reprise des cours de Judo pour la saison prochaine
- Un nouveau bureau pour la Société de Chasse



22-25

Vie associative

- Aniche renoue avec la Fête de la Musique
- Alexis Leprêtre, 4ème Dauphin de Modèle Élégance France 2022
- La Fête des Baigneurs à Mers-les-Bains
- Voyages à Malo-les-Bains et Berck-sur-Mer
- Appel au don du sang
- Voyage à Bellewaerde
- L'Étoile du Nord s'expose
- Inscriptions aux Restos du Coeur 2022/2023
- Escapade au Mont Saint Michel et à la baie de Saint Malo
- Super Loto du club des supporters du SCA
- Super Loto du Warm Up
- Brocante de l'association Pakascrap
- Brocante de la Ducasse



26

Santé, Action Sociale

- Inscriptions pour le Colis des Aînés

26-28

Vie pratique

- Fermeture du bureau de Poste d'Aniche les lundis en juillet
- Mémo Tri : Comment trier vos déchets ?
- Curage annuel des bouches d'égoûts dans Aniche
- COMMERCE : Une seconde vie pour votre électroménager grâce à DUBPOWER
- Permanence CNL59
- Permanence France Rénov'
- Permanences Habitat Durable
- Permanence ADIL



29

Fêtes & Cérémonies, Culture

- Sorties cinéma du 29 juin au 2 août à l'Idéal Cinéma Jacques Tati

30

Emploi, Commerce

- Les Rendez-Vous de l'Emploi, une chance pour les Anichois
- Job Dating

31-32

Sortez votre agenda : Juin 2022

Expression démocratique

Kopierre en vacances

Permanences

de Monsieur le Maire et des Adjointes

Xavier Bartoszek, Maire d'Aniche, reçoit tous les mardis après-midi sur rendez-vous. Les adjointes reçoivent en fonction de leur délégation, du lundi au samedi aux horaires d'ouverture de la mairie, prendre rendez vous au 03 27 999 111

Horaires de la Mairie : Lundi - Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h / Samedi de 8h30 à 12h

Au cœur d'Aniche : magazine d'informations municipales de la ville d'Aniche - Hôtel de Ville - 6, Rue Henri Barbusse - 59580 Aniche - Tél. 03 27 999 111 - www.aniche.fr

Directeur de la publication : Xavier Bartoszek

Crédits photos et illustrations : Service Communication de la Ville.

Conception Graphique : Agence TS-Marketing Aniche

Impression : Imprimerie Ethap Guesnain

Tirage : 4500 exemplaires

Dépôt légal : Juillet 2022



villedaniche



villedaniche



villedaniche



Edito de Madame Tanca

Chères Anichoises, Chers Anichois,
Nous terminons ce mois de juin qui fut particulièrement riche en festivités, concerts, animations, fins de saison sportive, pour laisser place aux vacances d'été.

Les fêtes d'école et kermesses ont fait résonner les rires d'enfants dans les cours de récréation. La fête de la musique, organisée en cœur de ville, a permis à chacun de découvrir des talents et aux Anichois de se retrouver pour partager ce moment convivial.

Les galas de danse, les résultats et bilans de fin de saison sportive montrent sans conteste le dynamisme de notre ville.

Le mois de la petite enfance a pris fin avec le spectacle « Au marché des couleurs ».

Sans oublier notre belle fête de Kopierre qui a été l'un des temps forts de ce mois de juin ! J'adresse un merci particulier à Madame Catherine Leriche Adjointe au Maire, à Monsieur Yannick Cambier Conseiller délégué, à l'ensemble des agents qui composent le service fêtes, cérémonies, culture et aux nombreux agents territoriaux et élus municipaux qui ont travaillé sans relâche pour vous permettre de vivre pleinement ces festivités.

Cet été aura lieu les accueils de loisirs avec au programme des sorties, des activités et animations, de quoi permettre aux jeunes Anichois de créer leurs souvenirs de vacances.

Durant cette période estivale les agents du service technique et des entreprises vont entreprendre de nombreux travaux dans les établissements scolaires avec en point d'orgue le déménagement de l'école Marcel Cachin qui permettra aux écoliers et équipes enseignantes une rentrée scolaire en toute sérénité.

De même, mis en œuvre dès la rentrée de septembre, le nouveau portail famille permettra aux parents de gérer plus facilement les inscriptions et paiements en ligne de leurs enfants dans le domaine des activités périscolaires (garderie, étude, cantine).

À la lecture de ce bimestriel vous découvrirez un programme bien rempli avec le 14 juillet, la Saint-Laurent, la fête médiévale, le festival du rire, les brocantes, lotos, voyages Preuve que notre ville est constamment en mouvement !

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter au nom de Monsieur le Maire et de l'ensemble des élus de bonnes vacances.

Avec tout mon dévouement,
Votre 1ère Adjointe, Jessica TANCA

Jeunesse, Enfance, Éducation

EDUCATION

Aniche lance la 1ère édition du Concours d'Éloquence

Dans l'après-midi du lundi 30 mai, dans la salle des Délibérations de l'Hôtel de Ville, a eu lieu la première édition du Concours d'Éloquence, organisé par M. Roy, coordinateur du Réseau d'Éducation Prioritaire, en partenariat avec le collège Théodore-Monod et les écoles primaires.

12 élèves de CM1 et CM2, des trois écoles primaires anichoises, ont travaillé un morceau de texte en amont, et l'ont ensuite présenté aux membres du jury. Un second texte méconnu des élèves a permis de les départager.

Celui-ci, après avoir sélectionné les deux lauréats des catégories CM1 et CM2, a remis les prix aux 12 participants. La municipalité félicite les participants pour leur prestation.



SCOLAIRE

Un Portail Famille pour vous simplifier la vie



Dans le cadre de la modernisation du service public, la ville d'Aniche met en place pour la rentrée de septembre 2022 un « Portail Famille » qui permettra de gérer de chez vous votre compte famille, les inscriptions de vos enfants à la restauration scolaire et aux temps d'accueil périscolaire du matin et du soir.

Ce portail facilitera toutes ces démarches administratives et permettra également le paiement en ligne.

Qu'est-ce que le portail famille ?

Un nouveau service en ligne à destination des familles. C'est une plateforme qui permettra de gérer les démarches inhérentes aux temps d'accueil périscolaire en ligne.

Principalement, il permet de gérer les inscriptions de vos enfants aux services suivants :

- la restauration scolaire
- les accueils périscolaires
- les accueils de loisirs

Le portail famille permet à chaque famille de :

- modifier ses coordonnées téléphoniques
- gérer le planning des réservations
- consulter les factures
- être un lien avec une messagerie personnelle
- effectuer le paiement en ligne par carte bleue

Courant juillet, vous devrez créer votre compte et déposer les justificatifs d'usage sur le site www.mypérischool.fr.

Vous trouverez une vidéo de présentation via ce QR Code ou en cliquant sur ce lien <https://www.youtube.com/watch?v=zGswwr-M7Zw>.

Vous pourrez ensuite inscrire vos enfants aux activités et procéder au paiement en ligne.

Une aide peut vous être apportée pour l'utilisation de cette nouvelle application. Vous pouvez contacter le service scolaire au 03 27 99 91 17.

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Deux enseignants du collège en Bulgarie

Deux enseignants du collège Théodore-Monod - se sont déplacés à l'école PR Slaveykov de Plovdiv en Bulgarie à l'occasion de la Semaine de la Terre, du 14 au 20 avril 2022. M. Bogdanski et M. Merdji, respectivement professeurs de français et d'économie - gestion ont participé au projet Erasmus +, organisé par Messieurs Duval et Warembourg ainsi que par Mme Vracheva, directrice de l'école bulgare, dans le but d'améliorer nos pratiques pédagogiques et de renforcer la coopération internationale.

L'école Petko Rachov Slaveykov, située dans un quartier populaire de Plovdiv, deuxième plus grande ville du pays, après Sofia, est une éco-école créée en 1936. L'école primaire a pour objectifs de renforcer le bien-être des élèves et de sensibiliser ceux-ci à l'écologie et au respect de notre planète en constituant ce qu'ils appellent des « Green classes ». Dans le cadre de ce projet pédagogique, les élèves, encadrés par un enseignant, cultivent fleurs, fruits, légumes et herbes aromatiques, dans des serres, encadrés par un enseignant, puis peuvent à nouveau y accéder aux intercours et lors des récréations afin d'entretenir et de récolter leurs plantations.

Le recyclage occupe également une part importante dans le projet scolaire. Les poubelles de l'école sont en forme de coeur afin d'inciter les élèves à les remplir, mais également pour les rendre plus esthétiques et ainsi favoriser le bien-être des apprenants. De plus, à l'occasion de la journée de la Terre, un défilé a été organisé. Les élèves devaient créer des costumes à partir de matériaux recyclés : sacs plastiques, bouchons et emballages cartonnés sont devenus des costumes écologiques originaux pour le traditionnel



Trois amphithéâtres sont disposés en extérieur afin de profiter des bienfaits d'un enseignement en plein air. Le bien-être des élèves, en plus de l'attention portée sur leur environnement de travail, passe aussi par le sport. Des séances de quinze minutes de sport ou de danse ont lieu tous les matins à l'arrivée des élèves, avant les cours. De plus, la cour de récréation est équipée de matériel sportif laissé à la disposition des élèves. Ils peuvent d'ailleurs les utiliser à leur guise lors de l'intercours. La compétition sportive fait aussi partie du rythme scolaire de ces élèves, ils sont ainsi amenés à se dépasser et à donner le meilleur d'eux-mêmes.

M. Bogdanski et M. Merdji tiennent à remercier l'équipe enseignante et encadrante bulgare pour son accueil chaleureux ainsi que Mmes Tissot, Guillou, Vracheva et MM. Duval et Warembourg sans qui cette immersion n'aurait pu avoir lieu.

PÉRISCOLAIRE

Formation du personnel périscolaire sur la découverte du goût



La restauration collective, et particulièrement les cantines scolaires sont des lieux dont l'un des objectifs principaux, est la découverte du goût et des saveurs. Le travail entrepris par les membres de la commission menu, en collaboration avec notre prestataire API Restauration, vise à permettre aux enfants la découverte de mets qui ne font pas toujours partie de ce qu'ils trouvent habituellement dans leurs assiettes. À charge aux personnels d'encadrement des cantines de susciter auprès des enfants l'envie de découvrir et de goûter.

Pour cela, la municipalité, soucieuse de faire évoluer nos personnels par

la formation, a envoyé quatre de nos référents périscolaires suivre un stage dans les locaux de la CCCO à Lewarde.

Le double objectif de cette formation était d'une part d'amener l'enfant à la découverte de nouveaux aliments, et d'autre part, d'échanger autour de l'agriculture biologique pour plus facilement en parler aux élèves.

Nos quatre agents sont revenus satisfaits de cette journée durant laquelle ils ont fait provision de méthodes et d'astuces afin d'améliorer la prise en charge des enfants dans les restaurants scolaires.

SCOLAIRE

Les kermesses des écoles publiques d'Aniche ont connu une belle affluence

Les kermesses des écoles publiques d'Aniche se sont déroulées durant le mois de juin, dans les cours des écoles Jean-Schmidt, Léon-Basuyaux et François-Wartel et dans la salle Léo-Lagrange pour les écoles Yvon-Fossé et Marcel-Cachin. En effet, elles ont fait leur grand retour après 2 ans de crise sanitaire.

Les événements organisés par les équipes enseignantes et les associations des parents d'élèves ont connu une belle réussite. Malgré les fortes chaleurs, parents, grands-parents et amis des différentes écoles ont participé, très nombreux, aux animations mises en place.

Les spectacles des enfants ont été chaleureusement applaudis par les parents et la Municipalité.



SPORT

Nos quartiers d'été

ANICHE
NOS QUARTIERS EN JEUX

<p>17H-20H 8 JUILLET</p> <p>CITÉ CONSIL PETIT PARC Jeux anciens, pétanque, mini-golf, parcours athlétiques, rando-quartier, château gonflable</p>	<p>17H-20H 22 JUILLET</p> <p>CITÉ DU MOULIN BLANC Escrime, tennis-ballon, ateliers cirque, hip-hop, FPK, jeu Reflex, stand maquillage</p>
<p>17H-20H 28 JUILLET</p> <p>CHAMP DE LA NATION SALLE LAGRANGE Sports de contact, foot-golf, hip-hop, pétanque, sumo, tennis-ballon</p> <p>ESPACE LONGELIN Initiation au modélisme et au maquettisme ferroviaire, jeux anciens</p>	<p>17H-20H 26 AOÛT</p> <p>CITÉ ARCHEVÊQUE CITY STADE Jeux de ballons (foot, basket, hand) Marché semi-nocturne, jeux gonflables</p>
<p>14H-17H 3 SEPTEMBRE</p> <p>CENTRE-VILLE Après-midi festive, parcours vélo-BMX, structures gonflables, parcours sports-culture</p>	

Participe à 3 des 5 événements et reçois une récompense le 3 septembre

Renseignements et informations au 03.27.99.91.15

avec le concours des associations locales et du CME-CMJ

Le 29 mai, une journée riche en événements



Dimanche 29 mai, la Grand' Place était entièrement réservée à la célébration de la Fête des Mères sous un soleil radieux. Les élus étaient installés aux abords de la salle Kopperie pour distribuer les cadeaux, offerts par la Municipalité, à toutes les mamans Anichoises.

Les passants ont ensuite animé les allées du traditionnel marché aux fleurs, organisé par la municipalité, avec le concours de la société d'horticulture et des jardins familiaux du Douaisis.

Vers 9h30, les exposants ont reçu la visite du jury présidé par Mme Catherine Leriche, Adjointe aux Fêtes et Cérémonies et de M. Yannick Cambier, conseiller municipal délégué aux Fêtes et Cérémonies, pour noter les plus beaux stands avec dans la foulée, la remise de coupes et de diplômes.

En parallèle, l'Union des Commerçants et Artisans Anichois avait organisé sa 1^{ère} braderie-brocante autour de la Grand' Place. Le Maire tient à remercier toutes les personnes organisatrices de cette belle matinée.

Vendredi 3 juin, les élus n'ont pas oublié d'honorer les Mamans du Béguinage « Le Clos des Arums » et du foyer de vie « La Sérénité ». Les sourires étaient sur tous les visages !

FÊTES ET CÉRÉMONIES

370 convives au Repas des Aînés

370 personnes avaient pris place mercredi 25 mai pour le traditionnel Banquet des Aînés organisé à la salle Pierre-de-Coubertin, décorée cette année aux couleurs champêtres, sous l'égide de Mme Leriche, Adjointe aux Fêtes et Cérémonies.

Après le discours de bienvenue du Maire, Xavier Bartoszek, celui-ci a exprimé la joie des élus et des membres du Conseil d'Administration du CCAS de retrouver, suite à 2 ans d'absence due au Covid, nos anciens pour le 27ème repas organisé à leur intention.

Pour clore son propos, le Maire a remercié toutes les personnes, élus et employés communaux, qui s'investissent pour offrir de véritables moments de bonheur à nos anciens.

Les doyens de l'assemblée ont été mis à l'honneur. Il s'agit de Henriette Rudnik, née le 20 avril 1928 et de François Génot né le 27 septembre 1929, qui nous a malheureusement quittés le 15 juin 2022. Particularité cette année, les benjamins ont également été mis à l'honneur. Il s'agit de Mme Brzezinski Marie-Claude et de M. Fourdraine Jean-Michel.

L'après-midi s'est prolongée dans une ambiance amicale et conviviale, égayée cette année par la présence d'enfants du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes.

La qualité du repas et l'animation de l'orchestre Heleniak ont contribué à la réussite de ce rendez-vous très prisé des anciens.

La Municipalité tient à remercier Frédéric Delannoy, Président de Cœur d'Ostrevent, Alain Bruneel, Député et Charles Beauchamp, Conseiller Départemental, qui ont honoré de leur présence ce moment convivial.



Culture, fêtes & cérémonies

FÊTES

Fête Médiévale les 17 et 18 septembre à la Plaine des Navarres



Dans le cadre des Journées du Patrimoine, la Ville d'Aniche vous propose, le temps d'un week-end, un voyage dans le temps et en spectacles, pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Destination au XIII^{ème} siècle.

Un grand nombre d'animations attendent les visiteurs avec Marché Médiéval, Archerie, Campements, Combats, Cracheur de feu... Rendez-vous les samedi 17 septembre de 10h à minuit et dimanche 18 septembre de 10h à 17h. L'entrée est gratuite.

CÉRÉMONIES

Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940



Le 18 juin 1940, le Général Charles de Gaulle lance son célèbre appel à la Résistance sur les ondes de la BBC depuis Londres.

Quatre-vingt-deux ans, jour pour jour, après cet acte fondateur, la ville d'Aniche s'est souvenue de cet épisode crucial de la seconde Guerre Mondiale.

Ce samedi 18 juin 2022, à la stèle du Général de Gaulle, sur l'Esplanade du même nom, deux discours ont été prononcés par Xavier Bartoszek, Maire, et Régine Biat, présidente de l'association Charles-de-Gaulle.

Après la Sonnerie aux Morts, une minute de silence a été observée, suivie du chant de « La Marseillaise ». Des gerbes ont été déposées par la Municipalité et les enfants du CME-CMJ, le groupement local des Anciens Combattants et l'association Charles-de-Gaulle.



FÊTES ET CÉRÉMONIES

L'EMMA a sa nouvelle page Facebook !

L'École de Musique Municipale Anichoise est heureuse de vous accueillir sur sa nouvelle page Facebook.

Retrouvez sur la page EMMA toute l'actualité de l'école de musique (présentation des cours, manifestations, dates, présentations des instruments...) ou en cliquant sur ce lien : <https://www.facebook.com/EmmaAniche59580>.

Cet outil de communication, aujourd'hui indispensable, nous permettra d'améliorer la communication autour de la structure afin de la développer et nous offrir une vitrine sur Internet.

L'EMMA lance ses inscriptions 2022/2023

La Municipalité lance sa 1ère session d'inscription pour intégrer l'École de Musique Municipale Anichoise jusqu'au mercredi 6 juillet.

Pour rejoindre cette nouvelle aventure, venez retirer une fiche d'inscription en Mairie ou téléchargez-la sur le site de la ville ou le facebook de l'EMMA. Guillaume Raison, responsable de l'EMMA reviendra ensuite vers vous pour finaliser votre inscription.

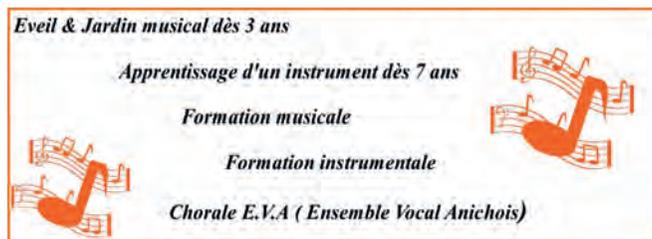
D'autres classes d'instruments vont également ouvrir (flûte, saxophone, trompette, tuba, trombone, clarinette, cor). Selon les inscriptions et pour certains instruments, l'EMMA pourra rajouter d'autres cours dans la semaine. Vous trouverez ci-dessous les nouveaux tarifs, les jours de cours et les différents cours proposés.

Tarifs

- Éveil (sensibilisation et initiation à la musique) : 65 €
- Formation instrumentale seule ou formation musicale seule : 65 €
- Cours complet : 90 €
- Tarif dégressif à partir du 2ème enfant : - 25 €
- Tarif dégressif pour l'apprentissage d'un 2ème instrument : - 25 €
- Classe de piano : 105 €
- Chorale : Gratuit



*Envie de découvrir
l'univers de la musique ?
d'apprendre à jouer d'un
instrument, à chanter ?*



E.M.M.A (Ecole de Musique Municipale Anichoise)
5 rue Wambrouck 59580 Aniche
06.60.86.58.94
g.raison@aniche.fr

Jours et heures des cours

- Formation musicale les mardis et jeudis à 17h30 (16h30 pour éveil & jardin)
- Percussions les lundis, mardis et jeudis
- Guitare les mercredis
- Piano les mardis et vendredis

Plus d'infos auprès de Guillaume Raison au 06 60 86 58 94 ou par mail à g.raison@aniche.fr.



CULTURE

Club de Lecture

La Médiathèque Norbert-Ségarde vous propose de partager vos coups de coeur avec d'autres lecteurs autour d'un club de lecture ados/adultes qui se déroulera vendredi 8 juillet 2022 à 18h dans une ambiance conviviale.

L'inscription est gratuite mais nécessite une réservation par téléphone au 03 27 92 06 64 ou par mail à bibliotheque.aniche@wanadoo.fr.

Concours de nouvelles policières « Crime en Ostrevent »



La Communauté de Communes du Coeur d'Ostrevent, en partenariat avec les éditions Flag, organise jusqu'au 8 septembre un concours de nouvelles policières pour adultes.

Ayant pour objectif de promouvoir le livre et la lecture, cette action vise à porter une attention aux pratiques amateurs des habitants du territoire de la CCCO et de valoriser les 10 meilleurs textes à travers la publication d'un recueil de nouvelles par les éditions Flag.

Les textes des dix lauréats seront

imprimés dans un recueil mis en vente afin de reverser les fonds (coûts de fabrication et de distribution déduits) à une ou plusieurs associations du territoire promouvant l'éducation, la culture et/ou l'insertion des personnes en difficulté, sélectionnées par le jury.

Le/la candidat-e dont le texte remportera le premier prix se verra proposer un contrat d'édition au sein des Éditions Flag. Les neufs textes suivants feront l'objet d'une publication dans le recueil. Alors, à vos claviers !

Une cérémonie de remise des prix aura lieu mi-novembre à la fin du festival « Lire en Ostrevent » qui aura lieu cette année du 15 octobre au 15 novembre et aura pour thématique le « polar », expression familière utilisée pour désigner un roman policier ! Ce style de littérature est fortement plébiscité par nos lecteurs ! Un rendez-vous à ne pas manquer.

Vous trouverez le règlement intérieur et le bulletin de participation du concours en naviguant sur le site : www.bibliotheque.cc-coeurdostrevent.fr.

DONS

Une généreuse adhérente de l'EVS fait don de deux pianos

Dernièrement, l'Espace de Vie Sociale L.E.P.H.A.R.E. a reçu en don deux pianos par Carole, adhérente et bénévole de cette structure. Son souhait est de faire plaisir aux enfants.

L'EVS a tout de suite pensé aux besoins toujours croissants de l'École de Musique Municipale Anichoise. La Municipalité et le responsable de l'EMMA, Guillaume Raison, se sont réjouis de ce cadeau considérable et tiennent à remercier cette bienfaitrice. Ces instruments sont déjà installés dans les locaux de l'EMMA et vont pouvoir continuer à vivre au service des élèves de l'école.

Pour information, l'EMMA accepte, tout au long de l'année, les dons d'instruments afin d'appuyer sa mission première, faire apprendre et connaître à chaque élève, adulte ou enfant, la musique sous diverses formes mais aussi leur permettre de progresser à leur rythme, de façon ludique dans une bonne ambiance.

Pour faire un don d'instrument ou si vous souhaitez apprendre le piano, ou tout autre instrument de musique, vous pouvez contacter Guillaume Raison par téléphone au 06 60 86 58 94 ou par mail à g.raison@aniche.fr.



CÉRÉMONIES

Retour sur la Journée de la Résistance

Vendredi 27 mai, vers 11h, s'est déroulée au buste de Jules Domisse la cérémonie en hommage à la Résistance en présence de nombreux élus, enfants et adultes, d'anciens combattants, de nombreux Anichoises et Anichois, de Charles Beauchamp, Conseiller

Départemental et de Mady Dorchies, Conseillère Régionale. Cette commémoration fait mémoire aux résistants anichois et de France qui ont donné leurs vies pour lutter contre le nazisme.

Après l'hommage et le dépôt de gerbes, le défilé a été emmené à

la salle Kopierre par l'Harmonie musicale de Féchain/Fressain. Christian Vitu et Fernand Fardoux ont respectivement été décorés de l'insigne de Porte Drapeaux et de la Médaille de la Croix du Combattant et félicités par le Maire et la municipalité.



CÉRÉMONIES

Hommage aux morts pour la France en Indochine

Mercredi 8 juin a été célébrée au Cimetière du Sud sous un temps pluvieux la Journée Nationale d'Hommage aux Morts pour la France en Indochine en présence d'élus, du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes et des anciens combattants.

Après l'installation des portes

drapeaux, le Maire, Xavier Bartoszek, a lu le message de Sébastien Lecornu, Ministre des Armées.

Des gerbes ont été déposées par la Municipalité, les enfants du CME-CMJ et les représentants des ACPG à la stèle des victimes des conflits en Afrique du Nord et en Extrême Orient.

Après le dépôt de gerbes, « La Sonnerie aux Morts » a été entendue et une minute de silence observée en la mémoire des soldats français tombés en Indochine.

Enfin, « La Marseillaise » a été entonnée par l'ensemble des participants. Un vin d'honneur a clos cette cérémonie.



Culture, fêtes & cérémonies

CULTURE

Arnaud Tsamere à Aniche pour le Festival du Rire



Après trois One Man Show et près de 400 000 spectateurs dans toute la France, Arnaud Tsamere revient en 2022 avec un nouveau spectacle intitulé « 2 mariages et 1 enterrement ».

Dans le cadre du Festival du Rire, organisé par le Service Culturel, qui se déroulera en Octobre, vous pourrez découvrir la personnalité un brin rentre-dedans d'Arnaud Tsamère qui se produira **dimanche 16 octobre 2022 à 16h sur la scène de la salle Louis-Pol** à côté de l'Idéal Cinéma Jacques-Tati (lieu sous réserve de modification selon le nombre d'inscriptions).

Pour son nouveau spectacle, retraçant les 4 dernières années de sa vie et qui pourrait se résumer à la question « Comment faire rire quand on tombe lentement dans la dépression ? », on lui a demandé de faire un spitch : « Arnaud Tsamere + 1 épouse = 1 mariage - 1 épouse = 1 divorce + 1 autre épouse = 2 mariages + 1 enfant + le départ de la nouvelle épouse = 2 divorces + 1 garde alternée + la mort du père - la motivation = 4 ans de dépression + la renaissance + 22 poissons = Le spectacle de la maturation ».

Spectacle d'une durée d'1h30.

Inscription auprès du Service Culturel à partir du 29 août au 03 27 99 91 08 ou par mail à t.facon@aniche.fr.

FÊTES

Fête Nationale du 14 juillet



Le rendez-vous vous est donné au Monument aux Morts, place Berrioz à 10h45, pour un dépôt de gerbes à 11h suivi du défilé qui empruntera les rues Fauqueux, Ferry, Jaurès, Barbusse, Henri Laisne ou le verre de l'amitié vous sera servi dans le Béguinage « le clos des arums » en compagnie de nos anciens.

À 22h30, aura lieu la retraite aux flambeaux avec deux départs : Le premier rassemblement sera à l'angle des rues Lutas / Cordonnier et le second, rue Pablo Picasso.

Les défilés convergeront vers la place Jaurès où un spectacle pyrotechnique sonorisé sera tiré à 23h afin d'émerveiller petits et grands.



FÊTES

Fête de la Saint-Laurent

Différentes animations rythmeront cette journée du **dimanche 7 août**, qui commencera par le traditionnel réveil au son des 21 coups de canon à 8h sur le parking derrière la Mairie. Suivront la mise à l'honneur des retraités verriers à 11h à la salle Claudine-Normand avec la présence de Juliette, la course cycliste de 12h à 18h30 et l'envol de la montgolfière à 19h sur la Plaine des Navarres. Retrouvez le détail complet sur le site de la ville d'Aniche : www.aniche.fr ou sur Facebook : Ville d'Aniche.

CIMETIÈRE

Reprise de concessions en état d'abandon - cimetière du centre 2ème constat



Comme de nombreuses autres communes, la commune d'Aniche tente d'améliorer la gestion de l'espace réservé au cimetière du Centre, rue de Lorraine, afin de pouvoir y accorder de nouvelles concessions, de lui donner un aspect plus accueillant. La Municipalité a décidé de recenser les sépultures délaissées qui existent dans le cimetière, puis de mener une procédure de reprise de ces concessions abandonnées. Ce document est destiné à mieux informer les familles sur chacun des points particuliers de cette opération.

LES CONCESSIONS REPUTÉES ABANDONNÉES :

Selon la législation, la commune peut reprendre une sépulture centenaire ou perpétuelle

- ayant plus de 30 ans d'existence et 50 ans pour les « Morts pour la France ».
- dans laquelle aucune inhumation n'a eu lieu depuis moins de 10 ans,
- qui présente un état d'abandon manifeste d'entretien constaté 2 fois à 3 ans d'intervalle.

Les textes précisent seulement que cet état est apprécié par le Maire et fait l'objet de deux constats contradictoires avec les familles, à trois ans d'intervalle. Les familles ont donc disposé d'un délai de 3 ans à partir du premier constat (23 janvier 2019) pour réaliser la remise en état. La présente note qui sera affichée aux portes du cimetière du centre et de la Mairie a pour but d'informer le plus largement possible les concessionnaires et/ou ayants droit. A la limite des sépultures concernées est apposée une plaque portant l'inscription « Cette concession est susceptible d'être reprise. S'adresser en Mairie. »

Vu les articles L.2213-9, L.2223-17, L.2223-18, R.2223-6 et R.2223-12 à R.2223-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il est indispensable de prendre toutes les mesures jugées utiles et opportunes pour maintenir l'ordre matériel, la sécurité et la décence dans le cimetière communal, Xavier BARTOSZEK, Maire de la commune d'Aniche.

INFORME

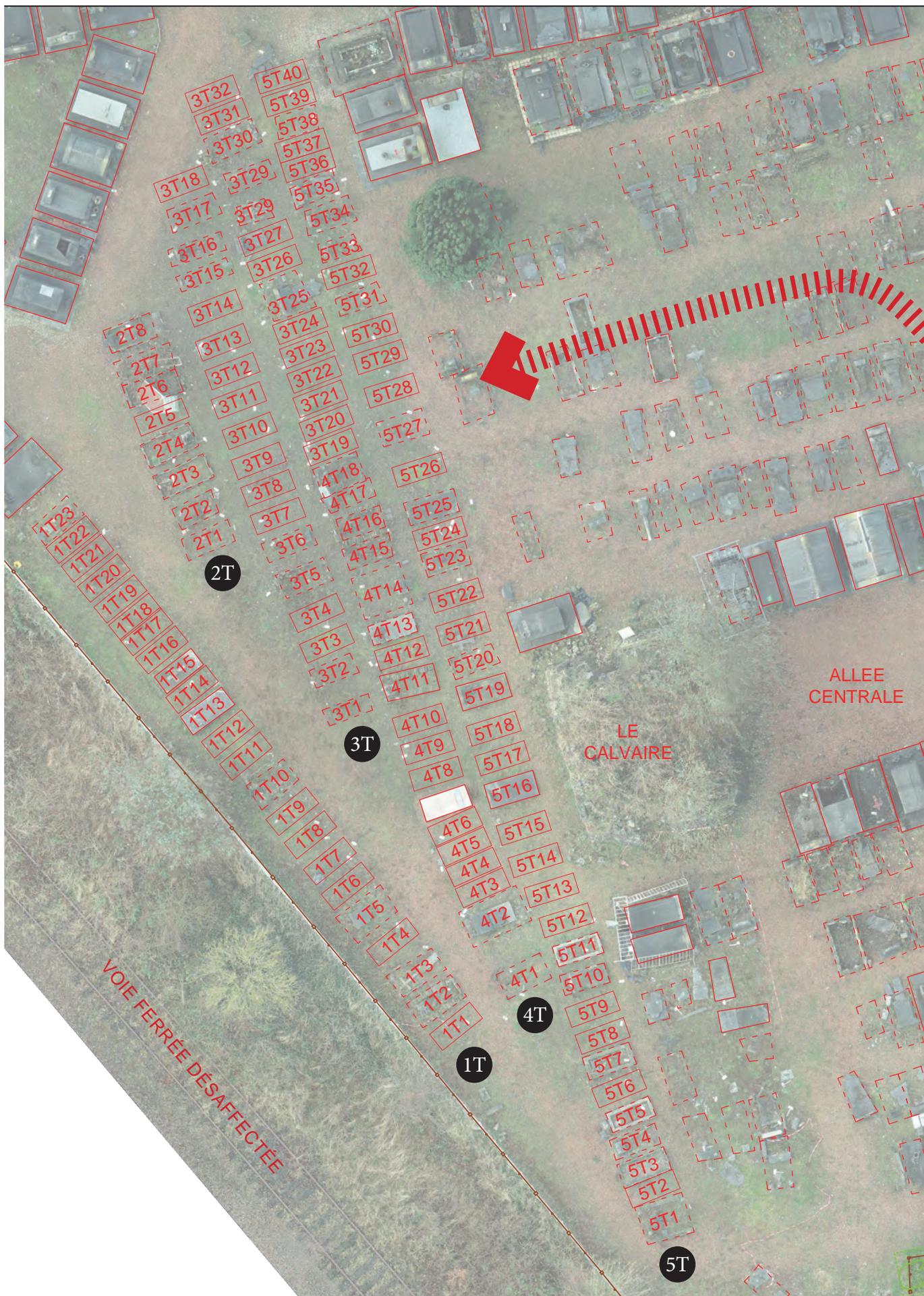
Qu'il sera procédé au second et dernier constat de l'état d'abandon des sépultures désignées ci-après, dont les concessions ont notoirement plus de 30 ans d'existence, sans inhumation depuis plus de 10 ans,

Le Mardi 19 juillet 2022 à 13h 30 Au cimetière du centre rue de Lorraine

Les descendants ou successeurs des concessionnaires sont invités à se présenter au cimetière ou à se faire représenter par un mandataire dûment autorisé.

Vie municipale

CIMETIERE



CIMETIÈRE



Le cimetière du centre-ville



Le cimetière du centre-ville

Vie municipale

CIMETIERE

CONCESSIONS CONCERNÉES PAR LA REPRISE – VOIR LA SITUATION SUR LE PLAN

IDENTIFICATION	CONCESSION	CONCESSIONNAIRE/AYANTS DROIT
1T1 – 1T2 -1T3 - 1T4 – 1T5	Acte de Notoriété	Sans Nom
1T6	Acte de Notoriété	Famille TRIBOUT
1T7-1T8 – 1T9 – 1T10 – 1T11 – 1T12	Acte de Notoriété	Sans Nom
1T13	Acte de Notoriété	Famille RUCHON
1T14 –1T15–1T16-1T17-1T18-1T19-1T20-1T21-1T22	Acte de Notoriété	Sans Nom
1T23	Acte de Notoriété	Famille LEBLANC
2T1-2T2	Acte de Notoriété	Sans Nom
2T3	Acte de Notoriété	Famille CELISSE
2T4 -2T5	Acte de Notoriété	Sans Nom
2T6	Acte de Notoriété	Famille PETIT
2T7	Acte de Notoriété	Famille MORTELETTE
2T8	Acte de Notoriété	Famille CORNET
3T1-3T2-3T3-3T4-3T5-3T6-3T7-3T8-3T9-3T10-3T11-3T12-3T13-3T14-3T15-3T16	Acte de Notoriété	Sans Nom
3T17	Acte de Notoriété	Famille LEPAN - RICHARD
3T18	Acte de Notoriété	Sans Nom
4T1	Acte de Notoriété	Famille DUFOUR
4T2	Acte de Notoriété	Sans Nom
4T3	Acte de Notoriété	Famille MOLLET - POLLET
4T4-4T5-4T6-4T8-4T9-4T10	Acte de Notoriété	Sans Nom
4T11	Acte de Notoriété	Famille HETTE
4T12	Acte de Notoriété	Sans Nom
4T13	Acte de Notoriété	Famille FAGET
4T14	Acte de Notoriété	Famille DUBRULLE - TISSON
4T15-4T16-4T17	Acte de Notoriété	Sans Nom
4T18	Acte de Notoriété	Famille FAUQUETTE
4T19-4T20-4T21-4T22-4T23-4T24-4T25-4T26	Acte de Notoriété	Sans Nom
4T27	Acte de Notoriété	Famille DULIEU - PROUVEZ
4T28-4T29-4T30-4T31	Acte de Notoriété	Sans Nom
4T32	Acte de Notoriété	Famille HOLLE
5T1	Acte de Notoriété	Famille GASPART
5T2	Acte de Notoriété	Sans Nom
5T3	Acte de Notoriété	Famille DAGNEAU - DUMONT
5T4	Acte de Notoriété	Famille MANGIN - POLLET
5T5	Acte de Notoriété	Famille AUCREMANE
5T6	Acte de Notoriété	Sans Nom
5T7	Acte de Notoriété	Famille MILQUET
5T8-5T9	Acte de Notoriété	Sans Nom
5T10	Acte de Notoriété	Famille GAILLEZ
5T11-5T12-5T13-5T14-5T15-5T16-5T17-5T18	Acte de Notoriété	Sans Nom
5T19	Acte de Notoriété	Famille ANDRE
5T20-5T21-5T22	Acte de Notoriété	Sans Nom
5T23	Acte de Notoriété	Famille FRANCOIS
5T24-5T25-5T26-5T27-5T28-5T29-5T30-5T31-5T32-5T33-5T34-5T35-5T36-5T37-5T38-5T39-5T40	Acte de Notoriété	Sans Nom

ESPACES VERTS

Deux agents communaux dédiés à l'entretien du cimetière du Sud

Depuis le 1er janvier 2017, dans le cadre de la transition écologique, les collectivités territoriales doivent se passer de pesticides pour entretenir les espaces verts, y compris les cimetières.

Outre la préservation de l'environnement, le cimetière en zéro phyto est aussi un enjeu de santé publique. La santé des agents, riverains et personnes fragiles ne peut être que meilleure sans pesticides (pas de pollution de l'eau).

Un plan de gestion différenciée sur l'ensemble de la ville est en cours d'élaboration. De nouvelles manières d'entretenir les espaces verts voient le jour.

En ce qui concerne les cimetières, certaines zones seront volontairement semées de végétaux à pousse lente et basse (zone de circulation) mais aussi de plantes fleuries sur des parties moins fréquentées, ce qui, à terme, rendra nos cimetières plus agréables. Prochainement, 2 zones de collecte de tri sélectif seront créées à chaque entrée du cimetière du Sud afin, une fois encore, de mieux gérer les déchets du cimetière.

Pour maintenir la propreté du cimetière, la commune a déployé des moyens supplémentaires au gardiennage assuré par Frédéric Guillaume en affectant deux agents spécialement chargés de son entretien. Il s'agit de Jean-Jacques Lefebvre et de Franck Valansomme que vous pourrez sûrement rencontrer du lundi au vendredi.



Ces agents communaux interviennent pour l'entretien général du cimetière (tontes, désherbages, gestion des entrées de véhicules privés ou professionnels, ...).

Petit rappel :

- Les véhicules circulent uniquement dans les allées principales.
- Les familles sont invitées à nettoyer les abords des tombes de leurs défunts.

MÉMOIRE

AVIS d'enquête publique – classement dans le domaine public de la rue de Verdun

Par arrêté en date du 24/06/2022, Monsieur le Maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le transfert d'office des propriétés situées dans l'emprise de la voirie de la rue de Verdun dans le domaine public. Celle-ci se déroulera du mardi 30 août à 9 h au mercredi 14 septembre 2022 à 17 h. Un dossier d'enquête sera tenu

à la disposition du public au service urbanisme pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Les permanences de la commissaire enquêtrice auront lieu en Mairie les mardi 30 août de 9 h à 12 h et mercredi 14 septembre de 14 h à 17 h.



MÉMOIRE

Mission d'inventaire du patrimoine bâti public et privé de la ville d'Aniche

Comme vous avez pu le lire dans le précédent bulletin, une mission d'inventaire du patrimoine bâti public et privé visible depuis la voie publique est actuellement en cours de réalisation (vous pouvez également retrouver toutes les informations à ce sujet sur le site aniche.fr ou la page facebook "Ville d'Aniche").

Des ateliers étaient prévus sur la base du

volontariat avec la population locale afin d'associer les habitants à l'identification de ce patrimoine. Toutefois, les aléas de retard, d'horaires et le faible nombre d'inscriptions ont conduit à un report de ces derniers pour en assurer le succès.

A ce titre, la ville communiquera prochainement de nouvelles rencontres pour ces ateliers. Ils se dérouleront à partir de la rentrée de Septembre.



Sport

SPORT

De bons résultats pour le Club Gymnique d'Aniche

L'activité a été riche et intense cette année pour le Club Gymnique d'Aniche, non seulement sur le plan sportif mais également dans la vie de la commune.

En effet, le club a participé à la cérémonie du 11 novembre, à l'inauguration de la ducasse de printemps, au gala multi-artistique du club des Lovelys, au défilé de Kopierre et prochainement à des animations au profit des Quartiers d'Été.

Un concours interne a réuni en avril des adhérents toutes sections confondues (GRS et gymnastique artistiques) de 3ans à 25 ans, « compétiteur » ou « loisir », permettant ainsi soit de se préparer aux futures compétitions, ou simplement de vivre les émotions d'un concours pour les non compétiteurs. Les résultats des gymnastes reflètent l'investissement des dirigeants et des moniteurs.

Gymnastique Rythmique et Sportive féminine :



- Section « Néo » (6-8 ans) : trophée d'argent au niveau départemental et or au niveau régional.
- Section « Débutantes » (9-10 ans) : trophée d'argent au niveau départemental et régional, et bronze au zone.
- Section « Festy jeune » (12/15 ans) : 1er au niveau départemental, 4ème au niveau régional, et 10ème au niveau national.
- Section « Preco2 » (15/16 ans) : 4ème au niveau départemental et 5ème au niveau régional.
- Section « Main libre expression » (12/25 ans) : 4ème au niveau départemental et régional.

Gymnastique Artistique féminine :



- Section « Jeune N8 » (7-10 ans) : Équipe Aniche 1 : 13ème au niveau départemental et 15ème au niveau régional.
- Section « Jeune N8 » (7-10 ans) : Équipe Aniche 2 : 14ème au niveau départemental et 13ème au niveau régional.
- Section « Jeune N8 » (7-12 ans) : 14ème au niveau départemental et 12ème au niveau régional.
- Section « Nationale N8 » (11-15 ans) : forfait pour cause de COVID au niveau départemental et 9ème au niveau régional.
- Section « Nationale N6 » (11-18 ans) : 6ème au niveau départemental et 14ème au niveau régional.

Gymnastique Artistique masculine :



- Section « Jeune N6 » (7-12 ans) : 1er au niveau départemental, 1er au niveau régional et champion de France -groupe 1 (Équipe en commun avec le club de Douai).
- Section « National N5 » (11 ans et +) : 2ème au niveau départemental, 2ème au niveau régional, 2ème en demi-finale « France » et Vice-champion de France (Équipe en commun avec le club de Douai).

Trois bénévoles ont obtenu leur diplôme de juge de 1er niveau de gymnastique féminine « UFOLEP ». Trois jeunes gymnastes ont également décroché leur Brevet Fédéral d'Animateur de gymnastique féminine « UFOLEP ».

Après une période de repos bien méritée, le club reprendra son activité en septembre.

Fort de ses 150 adhérents, le Club Gymnique d'Aniche a encore prouvé cette année son sérieux et l'implication de ses bénévoles. Vous voulez les rejoindre ? Contactez le club par mail à clubgymniqueaniche@gmail.com.

SPORT

Grand succès pour le tournoi Gaillette Cup

En cette fin du mois de mai, malgré des conditions météorologiques changeantes, les 20 équipes inscrites issues de toute la région Hauts-de-France, et même de Belgique, se sont affrontées pour décrocher une place pour la phase finale à Lens. Plusieurs centaines de spectateurs, de nombreuses félicitations des participants, et de l'équipe municipale présente pour la remise de trophées. Félicitations aux clubs de Lens et Creil pour leurs résultats.

La saison 2022-2023 est lancée

Les inscriptions pour la prochaine saison sont ouvertes. Futur.e.s joueur.se.s, consultez le site internet www.scaniche.footeo.com pour connaître les modalités d'inscription et dates de reprise des entraînements.

Plus de renseignements auprès de David Devrainne au 06 60 73 88 07 ou de Jérémy Szymczak au 07 66 38 39 37.



ARTS MARTIAUX

Reprise des cours de Judo pour la saison prochaine

Le club de Judo vous attend nombreux sur les tatamis du dojo "Laurent Giorgetti" pour la nouvelle saison 2022/2023. Les cours de judo reprendront à partir du vendredi 02 septembre 2022 :

- Pour les 4 et 5 ans (2017/2018) le mercredi de 17h30 à 18h30.
- Pour les 6 et 7 ans (2015/2016) les mardis et vendredis de 17h30 à 18h30.
- Pour les 8 à 12 ans (2010/2014) les mardis et vendredis de 18h30 à 19h30.
- Pour les plus grands (2009 et avant) les mardis et vendredis de 19h30 à 20h45.
- Les cours de Ju-Jitsu (self défense) à partir de 15 ans se dérouleront le mardi de 19h30 à 20h45 (reprise le mardi 06 septembre)
- Les cours de Gymnastique auront lieu les lundis et mercredis de 18h30 à 19h30 (reprise le lundi 05 septembre)

La possibilité est donnée de participer à 2 séances d'entraînements sans engagement. Plus d'infos auprès de Mme Rudant au 06 10 74 91 74 ou par mail à dojo.iama@gmail.com.

CHASSE

Un nouveau bureau pour la Société de Chasse



La Société Anichoise de Chasse, forte de ses 28 adhérents, a procédé au renouvellement des membres constituant son bureau et sa commission.

Membres du bureau

- Président : Monsieur REGNIEZ Jean-Baptiste
- Vice-Président : Monsieur CAMBIER Yannick
- Secrétaire : Monsieur LELEU Hubert
- Vice-Secrétaire : Monsieur BARBIEUX Dany
- Trésorier : Monsieur COLPIN Gerry
- Vice-Trésorier : Monsieur DRECQ Hervé

Membres de la commission

- Les 6 membres du bureau nommés ci-dessus
- Monsieur LIENARD Jean-Claude
- Monsieur TAQUET Emmanuel

Les membres de la société de chasse tiennent à indiquer qu'en accord avec

la mairie d'Aniche, les dates de jours de chasse seront communiquées dans les prochains numéros de « Au cœur d'Aniche », afin de faire savoir aux habitants les jours et les horaires des séances de furetage sur la plaine des Navarres. Cette démarche a pour but de pouvoir pratiquer l'activité de la chasse en symbiose avec toutes les autres, en toute sécurité et dans le respect de chacun.

Les membres de la Société Anichoise de Chasse souhaitent créer une entente cordiale avec l'ensemble des usagers de la nature, loin de tout préjugé.

Vie associative

ASSOCIATION

Aniche renoue avec la Fête de la Musique



Tout était réuni à Aniche pour la Fête de la musique ce samedi 18 juin 2022 sur la Grand' Place, fermée à la circulation pour l'occasion.

Le restaurant « L'Aniche des Gourmets », le Food Truck « Uncle Daddy's », la Confrérie de Kopierre et les Z'As du Coeur ont souhaité marquer le coup et se sont mis à pied d'œuvre pour préparer cette grande fête, célébrée dans plus d'une centaine de pays.

Les festivités ont commencé dès 10h. Tout au long de la journée et jusqu'à 22h, les spectateurs ont assisté à différentes représentations de l'École de Musique Municipale Anichoise et son Ensemble Vocal Anichois mais aussi d'artistes amateurs comme le groupe l'insolite et les chanteuses Angélique L., Océane Liberty et Juliette Palmina.

Dans la fumée de viandes grillées préparées par « L'Aniche des Gourmets » et « Uncle Daddy's », la foule était bien présente. Ce rendez-vous lance les festivités d'été, tout en dégustant un bon verre de vin de Kopierre ou encore la « Kobière », préparée par la Confrérie de Kopierre.

De nombreux enfants et adultes ont pu profiter d'un baptême en moto offert par l'association « Les Z'As du Coeur ». Équipés de la tête aux pieds, ils ont pu faire quelques tours d'Aniche, encadrés par un professionnel.



ASSOCIATION

Alexis Leprêtre, 4ème Dauphin de Modèle Élegance France 2022

La délégation Nord/Pas-de-Calais est heureuse de vous annoncer l'élection d'Alexis Leprêtre, Modèle Élegance Nord-Pas de Calais 2021, au titre de 4ème Dauphin de Modèle Élegance France 2022.

Parmi 21 candidats, il a représenté avec élégance et bienveillance et porté haut les couleurs de notre belle région Hauts-de-France.

La Municipalité le félicite et lui souhaite un très beau parcours.



ASSOCIATION

La Fête des Baigneurs à Mers-les-Bains



L'association du Quartier Berrioz organise le samedi 23 juillet 2022 un voyage à Mers les Bains. Le départ est prévu à 7h de l'Esplanade Charles-de-Gaulle pour une arrivée à Mers-les-Bains vers 10h. Le retour est prévu à 19h de Mers les Bains pour une arrivée à Aniche vers 22h. Venez contempler le défilé de costumes et de voitures de la "Belle Époque" ainsi que les diverses animations et le traditionnel bain de mer. Le prix est

fixé à 30 € par adulte et à 25 € pour les enfants de 4 à 10 ans. Inscrivez-vous avant le 15 juillet auprès de Mme Derain au 06 07 02 73 40 ou de M. Brzezinski au 06 18 72 09 39 ou par mail à assoberrioz2014@gmail.com.

Les inscriptions ne seront effectives qu'à réception des règlements. Aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas d'annulation de l'association.

ASSOCIATION

Voyages à Malo-les-Bains et Berck-sur-Mer



Le club des supporters du SCA "Allez les Tigres" organise le samedi 23 juillet un voyage à Malo-les-Bains et le samedi 6 août à Berck-sur-Mer.

Le départ est prévu à 7h du collège Théodore Monod et le retour à 19h de Berck-sur-Mer et Malo-les-Bains.

Le prix est fixé à 16,50 € par personne. Inscrivez-vous avant



le 18 juillet pour Malo-les-Bains et avant le 29 juillet pour Berck-sur-Mer auprès de Gustave au 06 25 07 80 88 ou auprès d'André au 06 63 59 44 45.

En cas d'annulation de la part du club, il vous remboursera la somme payée. En revanche, en cas d'annulation de votre part, le club ne vous remboursera pas la somme réglée.

ASSOCIATION

Appel au don du sang



L'association des donneurs de sang Aniche/Auberchicourt organise une collecte de sang qui aura lieu à la salle des Fêtes d'Auberchicourt le mercredi 3 août 2022 uniquement sur rendez-vous de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

Pour vous inscrire, rien de plus simple ! Cliquez sur ce lien https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/collecte/liste_creneaux_horaires et laissez-vous guider ! Renseignements au 03 28 54 79 19.

Vie associative

ASSOCIATION

Voyage à Bellewaerde



Le club des supporters du SCA "Allez les Tigres" organise le **samedi 20 août 2022** un voyage à Bellewaerde. Le départ est prévu à 8h30 du collège Théodore-Monod et le retour à 19h de Bellewaerde. Le prix du voyage et l'entrée du parc est fixé à 39€ par personne. Inscrivez-vous avant le , dernier délai, auprès de Gustave au 06 25 07 80 88 ou auprès d'André au 06 63 59 44 45. En cas d'annulation de la part du club, il vous rembourse la somme payée. En revanche, en cas d'annulation de votre part, le club ne vous rembourse pas la somme réglée.

ASSOCIATION

L'Étoile du Nord s'expose

L'association "L'Étoile du Nord" organise les samedi 3 et dimanche 4 septembre 2022 une grande exposition de modélisme ferroviaire.

Le prix de l'entrée est fixé à 2€ par adulte et gratuit pour les moins de 12 ans.

Des passionnés se réuniront à la salle Louis-Pol (à côté de l'Idéal Cinéma Jacques-Tati) de 10h à 18h afin de vous présenter leurs plus belles créations ferroviaires préparées minutieusement tout au long de l'année par les bénévoles et partager le modélisme dans tous ses états avec le plus grand nombre de personnes.



ASSOCIATION

Inscriptions aux Restos du Coeur 2022/2023

Le centre des "Restos du Coeur" d'Aniche, situé 1 place Berrioz (ancien local des pompiers), vous ouvre ses portes pour les inscriptions 2022/2023 les jeudis 1er et 29 septembre 2022 de 13h30 à 14h30.

Veuillez vous munir des documents originaux et récents (moins de 3 mois) justifiant vos ressources.

ASSOCIATION

Escapade au Mont Saint Michel et à la baie de Saint Malo



L'association du Quartier Berrioz vous propose les **samedi 10 et dimanche 11 septembre 2022** une escapade au Mont Saint Michel et à la baie de Saint Malo.

Le samedi 10 septembre, le départ est fixé à 5h30 de l'Esplanade Charles-de-Gaulle pour une arrivée au Mont Saint Michel vers 12h30 avec déjeuner et quartier libre. À 17h, vous prendrez le départ pour une découverte du port ostréicole de Cancale, suivie à 19h de votre installation à l'Hôtel 3* situé à Cancale avec repas en commun (3 plats et boissons comprises) et nuitée sur place.

Le dimanche 11 septembre, vous prendrez le petit déjeuner à l'Hôtel et le départ à 9h45 pour une arrivée à Saint Malo à 10h. Vous pourrez ensuite déjeuner et visiter librement Saint Malo avant de reprendre le bus à 16h

pour une arrivée à Aniche vers 23h45.

Le tarif est fixé à 240 € par personne comprenant le voyage, le repas du soir (boissons comprises), la nuit et le petit-déjeuner à l'Hôtel.

Une assurance « annulation + multirisques + covid » au tarif de 8 € vous est également proposée (à ajouter à votre règlement). Un supplément de 37 € vous sera demandé pour une chambre simple (possibilité de partager la chambre avec un(e) autre adhérent(e)).

Inscriptions auprès de Mme Derain au 06 07 02 73 40 ou de M. Brzezinski au 06 18 72 09 39 ou par mail à assoberrioz2014@gmail.com.

Les inscriptions ne seront effectives qu'à réception des règlements. Aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas d'annulation de l'association.

ASSOCIATION

Super Loto du club des supporters du SCA



Le club des supporters du SCA "Allez les Tigres" organise un Super Loto animé par Marie-Ange le **dimanche 11 septembre 2022** à la salle Louis-Pol. Début des jeux à 15h et ouverture des portes à 12h. 2 450 € de bons

d'achat et de nombreux lots de valeur sont à gagner... Jeux intermédiaires.

- La planche de 12 cartons à 15€
 - La planche de 24 cartons à 20€
- Renseignements et réservations au 06 25 07 80 88 ou 06 60 84 59 44.

ASSOCIATION

Super Loto du Warm Up



L'association Warm Up organise un super loto animé par l'équipe de Ludo et Momo le **dimanche 18 septembre 2022** à la salle Louis-Pol. Ouverture des portes à 10h. Réservations redistribuées à 13h.

7 séries en bons d'achat. Jeux intermédiaires. Lot final de 1 200 €.

De nombreux lots de valeur sont à gagner... Buvette et réservation rapide sur place.

- Le carton à 1,5 €
- La planche de 24 cartons à 20 €

Renseignements et réservations au 06 64 72 95 24 ou 06 81 59 01 36.

ASSOCIATION

Brocante de l'association Pakascrap



L'association Pakascrap organise **dimanche 18 septembre 2022 de 8h à 16h** une brocante au Champ de la Nation dans les rues Novy-Bor (du N°72 au N°2 côté pair et du N°19 au N°1A côté impair) et de Provence où les brocanteurs et visiteurs pourront

déguster des moules-frites dans une ambiance amicale et conviviale. Le prix du repas est fixé à 15 € par adulte et à 8 € pour les enfants de moins de 10 ans, comprenant les moules-frites et une boisson (frite-saucisse + boisson et dessert pour les enfants). Pour les brocanteurs, le prix du mètre est fixé à 1,55 €.

Pour les inscriptions des exposants et/ou pour les réservations du repas, des permanences auront lieu en Mairie, salle

Domisse uniquement de 14h à 16h :

- le vendredi 2 septembre pour les riverains ;
- les mercredi 7, vendredi 9 et mercredi 14 septembre pour les extérieurs.

Alimentation, vente de boissons et marchand de fruit interdits. Attention ! Veuillez vous munir d'une pièce d'identité et de la carte grise du véhicule utilisé ce jour-là.

Renseignements auprès de Pascale Delarbre au 06 64 46 02 85.

ASSOCIATION

Brocante de la Ducasse



À l'occasion de la Fête Foraine, le club des supporters du SCA « Allez les Tigres » organise **dimanche 25 septembre 2022** une brocante de 9h à 15h.

Les inscriptions auront lieu salle Domisse, en mairie d'Aniche (sauf pour le jeudi 15, salle Kopierre) **uniquement de 14h à 16h :**

- le jeudi 08 septembre pour les riverains ;
- les mardi 13, jeudi 15 et mercredi 21 septembre pour les extérieurs.

Alimentation, vente de boissons et marchand de fruit interdits. Attention !

Veuillez vous munir d'une pièce d'identité et de la carte grise du véhicule utilisé ce jour-là.

Le prix du mètre est fixé à 1€55. Renseignements au 06 25 07 80 88 ou au 06 63 59 44 45.

Santé, Action Sociale

SENIORS

Inscriptions pour le Colis des Aînés



Les inscriptions pour le Colis des Aînés (âgés de 68 ans et plus) se feront **du jeudi 1er au vendredi 30 septembre de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h** au Centre Communal d'Action Sociale. Veuillez vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. La livraison à domicile se fera uniquement pour les personnes très âgées ou souffrant d'un handicap les empêchant de se déplacer. Les personnes valides devront impérativement venir chercher leur colis le jour de la distribution.

Vie pratique

SERVICE

Fermeture du bureau de Poste d'Aniche les lundis en juillet



En raison de la diminution de la fréquentation pendant la période estivale, le bureau de Poste d'Aniche, situé 15 rue Patoux, sera **fermé tous les lundis du 11 au 24 juillet**. Le bureau de Poste reprendra ses horaires habituels à compter du **lundi 25 juillet**. Les services de La Poste et de la Banque Postale restent cependant accessibles en ligne sur www.laposte.fr et sur www.labanquepostale.fr.

SERVICE

Mémo Tri : Comment trier vos déchets ?

MÉMO TRI

COMMENT TRIER VOS DECHETS ?

PAPIERS, CARTONS, EMBALLAGES

Papiers, cartons

Emballages en métal

Bouteilles, bidons et flacons en plastique

INTERDIT

Plastiques souples, pots

Saint-Amand-les-Eaux

VIDES ET DÉPOSÉS EN VRAC DANS LE BAC DE TRI

ORDURES MÉNAGÈRES

Déchets à mettre dans un sac fermé

INTERDIT

Appareils ménagers

Gravats dangereux

Produits dangereux

Piles

Déchets verts

Textiles

COMMANDEZ, REMPLACEZ OU FAIRE RÉPARER VOTRE BAC DE COLLECTE

Appelez gratuitement le **N° Vert 0 800 775 537** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Plus d'informations sur notre site internet : www.siaved.fr

VERRE

Bouteilles, pots et bocaux

INTERDIT

Vaisselle cassée

SANS COUVERCLE

RÉDUIRE ET RECYCLER SES DECHETS DE CUISINE ET DE JARDIN

EN CUISINE

J'achète malin !

- Je prépare ma liste en prenant en compte ce qu'il reste dans mon réfrigérateur et dans mes placards.
- Je suis vigilant sur les dates de péremption.

Je conserve bien mes aliments !

- Je respecte le mode de conservation indiqué sur les emballages.
- Dans le réfrigérateur, je range les produits dans des boîtes fermées pour mieux les conserver.
- Je pense à congeler les aliments pour allonger leur durée de vie.

Je cuisine avec astuce !

- Je cuisine des quantités adaptées au nombre de personnes à table.
- J'utilise en priorité les produits entamés et dont la Date Limite de Consommation (DLC) est la plus proche.

AU JARDIN

Je composte mes déchets de cuisine et de jardin !

- Je diminue la quantité de déchets à collecter, transporter et incinérer.
- Je réduis la quantité de déchets verts apportée en déchèterie.
- Je produis du compost, un fertilisant 100% naturel et totalement gratuit.

Je pratique la tonte mulching !

- Je gagne du temps lors de la tonte, et l'entretien en est facilité.
- Je ne ramasse plus l'herbe.
- Je ne stocke pas de déchets verts chez moi.
- Je garde l'humidité du sol et protège la pelouse de la sécheresse.

J'utilise mes déchets en paillis pour couvrir le sol !

- Je limite les mauvaises herbes.
- Je ne retourne plus le sol pour l'aérer.
- Je nourris et protège le sol.

Avez-vous pensé au compostage ?

POUR COMMANDER VOTRE COMPOSTEUR À PRIX RÉDUIT !

Caractéristiques : composteurs en bois PEFC traité autoclave 4, NF environnement, fabriqués en France.

1. Imprimez et complétez le bon de commande via le www.siaved.fr,
2. Envoyez le coupon accompagné d'un chèque à : Service Prévention, Opération Compostage, SIAVED, 5 Route de Lourches, 59282 DOUCHY-LES-MINES,
3. Vous serez contacté pour retirer votre composteur.

Pour tout composteur acheté, un bio-seau vous sera offert pour transporter vos déchets alimentaires au composteur !

www.siaved.fr

SERVICE

Curage annuel des bouches d'égouts dans Aniche



Conformément à la délégation de service public pour l'entretien annuel des réseaux d'assainissement de la Communauté de Communes du Coeur d'Ostrevent, nous vous informons que le curage de l'ensemble des avaloirs d'Aniche se déroulera jusqu'au 31 août 2022.

Cet entretien, nécessaire au bon fonctionnement des installations, peut provoquer une gêne temporaire de la circulation. Pour plus de renseignements, contactez M. Bayart, responsable de l'activité curage VEOLIA, par téléphone au 06 19 63 40 82 ou par mail à mickael.bayart@veolia.com.

Commerces

Une seconde vie pour votre électroménager grâce à DUBPOWER



À une époque où tout se jette facilement, Philippe Dubenski a l'idée de créer la Société DUBPOWER en 2016.

La spécialité de cet Anichois est de réparer l'électroménager. Pour remettre en fonction certains appareils, il récupère les pièces qui ne se trouvent plus sur le marché sur d'autres appareils. Une économie et un geste écologique pour notre environnement.

Dans son atelier, situé actuellement 1 rue Laudeau à Aniche, cet artisan reconditionne l'électroménager usagé pour le revendre à prix réduit.

Quand il n'est pas à son entrepôt, Philippe Dubenski fait du dépannage à domicile. Les tarifs sont très attractifs : le devis est fixé est 33 € et les réparations varient entre 150 et 250 € selon la spécificité et l'état de votre appareil. Il se déplace également pour récupérer gratuitement les lave-linge, sèche-linge, lave-vaisselle, ... Un véritable Service Après-Vente ! Contact par téléphone au 06 03 98 57 47, par mail à dubpower59@gmail.com ou sur Facebook : [dubpower/philippe.dubpower](https://www.facebook.com/dubpower/philippe.dubpower).

Vie pratique

HABITAT

Permanence CNL59



À travers une convention de partenariat avec la Communauté de Communes du Coeur d'Ostrevent, la Confédération Nationale du Logement 59 tiendra une permanence à la Maison "France Services" le mercredi 14 septembre 2022 de 9h à 12h.

Des juristes et des bénévoles vous proposent de vous recevoir pour vous donner des informations, des conseils, un suivi ou pour vous accompagner dans un litige dans les domaines suivants : demande de travaux, non respect du bail, loyers ou charges locatives injustifiées, logement indécent, tout problème relatif à vos droits de consommateur.

Vous pouvez également contacter la Confédération Nationale du Logement par téléphone au 03 20 07 09 58 ou par mail à secretariat@cnl59.fr.

HABITAT

Permanence France Rénov'



Vous avez des questions sur la rénovation énergétique de votre logement ? Vous cherchez des conseils sur la nature des travaux à réaliser et les aides dont vous pouvez bénéficier ? Un conseiller de l'Espace Conseil France Rénov' est là pour vous aider gratuitement à choisir les solutions techniques adaptées et à identifier les aides financières dont vous pouvez bénéficier. À Aniche, une permanence se déroulera à la Maison France Services de 14h à 17h le mercredi 28 septembre 2022. Prenez rendez-vous par téléphone au 03 27 71 37 42 ou par mail à info-energie@cc-coeurdostrevent.fr.

HABITAT

Permanences Habitat Durable

La Communauté de Communes Coeur d'Ostrevent a renouvelé, depuis le 09 novembre 2018, le Programme d'intérêt Général "Habitat Durable".

CITEMETRIE est chargé de l'animation de ce programme qui permet aux propriétaires (occupants et bailleurs) de logements privés de bénéficier d'aides pour leurs travaux de rénovation.

Ce programme a pour objectifs :

- De lutter contre la précarité énergétique
- D'éradiquer l'habitat indigne et insalubre
- De maintenir à domicile les personnes âgées ou handicapées
- De traiter, pendant 5 ans, 140 logements par an.

CITĒMĒTRIE

L'efficacité du PIG « Habitat Durable » repose sur l'information, la sensibilisation et le repérage du public.

Vous pouvez peut-être bénéficier de subventions pour vos travaux de réhabilitation de votre logement. À cet effet, CITEMETRIE assure des permanences au siège de la Communauté de Communes du Coeur d'Ostrevent, situé Avenue du Bois à Lewarde, les mercredis 7, 14, 21 et 28 septembre 2022 de 14h à 17h.

Renseignements au 03 20 52 31 93 ou par mail à pig.ccco@citemetrie.fr.

HABITAT

Permanence ADIL

L'Agence D'Information sur le Logement a pour vocation d'offrir au public un conseil personnalisé juridique, financier ou fiscal, sur toutes les questions relatives à l'habitat. Une permanence gratuite aura lieu à la Maison "France Services" le vendredi 7 octobre 2022 de 14h à 16h30. Prenez rendez-vous au 03 59 61 62 59.

Cette permanence d'information, préventive avant tout, permet à l'utilisateur de mieux connaître ses droits, ses obligations et les solutions adaptées au cas par cas.

Pour ce faire, une équipe de juristes a été mise en place avec pour mission d'assurer, notamment, le renseignement téléphonique et la réception du public.



Sorties cinéma du 29 juin au 2 août à l'Idéal Cinéma Jacques Tati

**Jurassic World : le Monde d'après**

2h26 / Action, Aventure, Science fiction, De Colin Trevorrow avec Chris Pratt, Bryce Dallas Howard, Laura Dern...

Quatre ans après la destruction de Isla Nublar, les dinosaures font désormais partie du quotidien de l'humanité entière. Un équilibre fragile qui va remettre en question la domination de l'espèce humaine maintenant qu'elle doit partager son espace avec certaines créatures les plus féroces qui soient...

Mer 29/06 : 15h - Sam 2/07 : 20h30 - Dim 3/07 : 15h - Mar 5/07 : 20h30**Fraté**

1h25 / Comédie, De Karole Rocher, Barbara Biancardini avec Thomas Ngijol, Samir Guesmi...

À la suite de l'enterrement de son père, dans son village en plein milieu du maquis corse, Dumè découvre l'existence d'un frère, Lucien, avec qui il devra partager l'héritage laissé par le patriarche. À condition d'arriver à cohabiter un mois dans la maison familiale

Mer 29/06 : 20h30 - Jeu 30/06 : 20h30 - Sam 2/07 : 15h**Irréductible**

1h25 / Comédie, De Jérôme Commandeur avec Jérôme Commandeur, Laetitia Dosch, Pascale Arbillot...

Vincent Peltier, paisible employé aux "Eaux et forêts" à Limoges, est incité à démissionner à cause d'une révision des effectifs, ce qu'il souhaite le moins du monde. Une inspectrice trop zélée décide de le muter dans les pires endroits au monde pour le pousser à renoncer. Elle l'envoie donc au Groënland pour protéger les chercheurs d'une base scientifique des attaques d'ours. On vous laisse imaginer la suite...

Mer 6/07 : 15h - Ven 8/07 : 16h - Sam 9/07 : 15h - Dim 10/07 : 15h - Mar 12/07 : 16h**Firestarter**

1h34 / Horreur, Thriller, De Keith Thomas (II) avec Zac Efron, Ryan Kiera Armstrong, Sydney Lemmon...

Attention : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs

Depuis plus de dix ans, Andy et Vicky sont constamment entre deux déménagements pour échapper à une agence fédérale obscure qui cherche à capturer leur fille Charlie. En effet, celle-ci dispose d'une faculté extraordinaire de pyrokinésie dont l'agence aimerait se servir pour créer une arme de destruction massive... Andy a appris à sa fille à maîtriser sa colère ou sa douleur qui déclenchent son pouvoir. Mais Charlie a désormais 11 ans et elle a de plus en plus de mal à maîtriser ses émotions...

Mer 6/07 : 20h30 - Jeu 07/07 : 20h30 - Ven 08/07 : 20h30 - Sam 9/07 : 20h30 - Mar 12/07 : 20h30**L'homme parfait**

1h25 / Comédie, De Xavier Durringer avec Didier Bourdon, Pierre-François Martin-Laval...

Florence, débordée par sa vie de famille et son travail, décide d'acheter un robot à l'apparence humaine et au physique parfait. Il répond à toutes ses attentes : entretenir la maison, s'occuper des enfants, et plus encore... Mais le robot va vite susciter de la jalousie chez Franck, son mari acteur je-m'en-foutiste au chômage...

Mer 13/07 : 16h - Ven 15/07 : 16h - Sam 16/07 : 15h - Dim 17/07 : 15h - Mar 19/07 : 16h**Arthur, malediction**

1h27 / Epouvante-horreur, De Barthélémy Grossmann avec Vadim Agid, Lola Andreoni, Mathieu Berger...

Interdit aux moins de 12 ans avec avertissement

Alex est un fan des films Arthur et les Minimoys depuis qu'il est enfant. Pour son anniversaire, ses meilleurs amis lui font la surprise de l'emmener dans la maison abandonnée où le film a été tourné. Aucun d'eux ne se doute alors qu'ils se dirigent vers un piège machiavélique et mortel. Ce qui était autrefois un rêve d'enfant va bientôt se transformer en véritable cauchemar...

Mer 13/07 : 20h30 - Ven 15/07 : 20h30 - Sam 16/07 : 20h30 - Mar 19/07 : 20h30**Mia et moi, l'Héroïne de Centopia**

1h22 / Animation, Fantastique, Famille, De Adam Gunn, Matthias Temmermans

Mia, une brillante jeune fille, a la capacité, grâce à un bracelet magique, de se transformer en elfe dans le monde magique des Licornes de Centopia, où vivent d'extraordinaires créatures. Après avoir découvert que la pierre magique de son bracelet était liée à une ancienne prophétie, elle se lance dans un voyage palpitant vers les îles les plus éloignées de Centopia...

Mer 20/07 : 16h - Jeu 21/07 : 16h - Ven 22/07 : 16h - Sam 23/07 : 15h - Dim 24/07 : 15h - Mar 26/07 : 16h**Les crimes du futur**

1h47 / Science fiction, Thriller, Epouvante-horreur, Drame, De David Cronenberg avec Viggo Mortensen, Léa Seydoux, Kristen Stewart...

Interdit aux moins de 12 ans

Alors que l'espèce humaine s'adapte à un environnement de synthèse, le corps humain est l'objet de transformations et de mutations nouvelles. Avec la complicité de sa partenaire Caprice, Saul Tenser, célèbre artiste performer, met en scène la métamorphose de ses organes dans des spectacles d'avant-garde. Timlin, une enquêtrice de Bureau du Registre National des Organes, suit de près leurs pratiques...

Mer 20/07 : 20h30 - Jeu 21/07 : 20h30 - Ven 22/07 : 20h30 - Sam 23/07 : 20h30 - Mar 26/07 : 20h30**Buzz l'éclair**

1h49 / Animation, Aventure, Comédie, Famille, Science-Fiction, De Angus MacLane

La véritable histoire du légendaire Ranger de l'espace qui, depuis a inspiré le jouet que nous connaissons tous. Après s'être échoué avec sa commandante et son équipage sur une planète hostile située à 4,2 millions d'années-lumière de la Terre, Buzz l'Eclair tente de ramener tout ce petit monde sain et sauf à la maison. Pour cela il peut compter sur le soutien d'un groupe de jeunes recrues ambitieuses et sur son adorable chat robot, Sox... Mais l'arrivée du terrible Zurg et de son armée de robots impitoyables ne va pas leur faciliter la tâche, d'autant que ce dernier a un plan bien précis en tête...

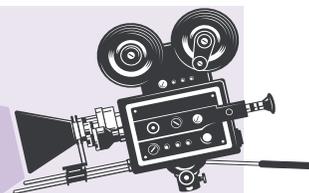
Mer 27/07 : 16h - Jeu 28/07 : 16h - Ven 29/07 : 20h30 - Sam 30/07 : 15h - Dim 31/07 : 15h - Mar 2/08 : 20h30**Ducobu Président !**

1h30 / Comédie, D'Elie Semoun Xavier avec Elie Semoun, Gabin Tomasino et Emilie Caen...

Une nouvelle année scolaire démarre pour Ducobu ! À l'école Saint Potache, une élection exceptionnelle va avoir lieu pour élire le président des élèves. C'est le début d'une campagne électorale un peu folle dans laquelle vont se lancer les deux adversaires principaux : Ducobu et Léonie. À l'aide de son ami Kitirish et de ses nombreux gadgets, Ducobu triche comme jamais et remporte l'élection. Parc d'attraction dans la cour, retour de la sieste, suppression des légumes à la cantine... Pour Latouche, trop c'est trop !

Mer 27/07 : 20h30 - Jeu 28/07 : 20h30 - Ven 29/07 : 16h - Sam 30/07 : 20h30 - Mar 2/08 : 16h**La place de cinéma à 50 centimes : qui dit mieux ?**

« Un été au ciné » - Cette année, l'opération « Un Été au Ciné - Passeurs d'Images » permet aux jeunes de moins de 25 ans et ceux qui les accompagnent (sans restriction d'âge) de bénéficier du tarif préférentiel de 50 centimes pour la séance de leur choix et ce jusqu'à fin septembre. Toutefois, cette réduction n'est pas automatique et nécessite de présenter au guichet de l'Idéal Cinéma Jacques-Tati le bon de réduction appelé « Chèque ». Ce dernier, est valable pour une séance du 1er juillet au 30 septembre 2022 inclus. Il peut être retiré à partir du 1er juillet, dans la limite des stocks disponibles, à l'Idéal-Cinéma, au Service Culturel de la Mairie ou à la Médiathèque Norbert-Ségarat du mardi au vendredi de 9h à 11h30.



Emploi

Les Rendez-Vous de l'Emploi, une chance pour les Anichois



La Mairie d'Aniche et le Pôle Emploi de Somain s'associent pour créer les Rendez-Vous de l'Emploi car des entreprises locales recrutent et plus qu'on ne croit.

L'objectif des Rendez-Vous de l'Emploi est de vous permettre d'obtenir des informations sur les métiers et les entreprises qui recrutent autour de chez vous.

Venez assister les mardis 26 juillet et 13 septembre dès 9h et jusqu'à 11h maximum dans la salle de l'Idéal Cinéma Jacques-Tati à une présentation d'un secteur qui recrute actuellement : Renault ElectricCity. 300 postes sont à pourvoir.

À l'issue de cette présentation, vous pourrez vous positionner sur les offres d'emploi disponibles mais aussi, si besoin, sur les formations qui démarrent dans ce secteur. Que vous ayez ou non reçu une invitation, présentez-vous à 9h à l'Idéal Cinéma Jacques-Tati.

Job Dating



Vous avez besoin ? Nous pouvons vous aider !

"A LA RENCONTRE DE L'EMPLOI"

Le 06 juillet 2022
À partir de 9 h 30
Salle "Domisse" - Mairie d'Aniche
6 rue Henri Barbusse, 59580 ANICHE

Inscription à abeill-interim@outlook.fr

Des entreprises seront présentes ; n'hésitez pas à suivre notre page Facebook pour les découvrir



Les postes recherchés

- Infirmier diplômé
- Aide-soignant diplômé
- AES/AMP diplômé
- Agent de soins/aide éducateur*
- ASH/maitre de maison*
- Commis de cuisine*
- Cuisinier*
- Serveur pour des extras le week-end*
- Manutentionnaire
- Cariste
- Manœuvre et technicien en espace vert/bâtiment*

Tout autre profil peut également se présenter

*(diplôme et/ou expérience significative)



A très vite !

Sortez votre agenda : à partir de Juillet 2022

- le 6 juillet : A la rencontre de l'Emploi, p30
- Jusqu'au 6 juillet : L'EMMA lance ses inscriptions, p11
- le 8 juillet : Club de Lecture à la Médiathèque, p11
- du 8 juillet au 3 septembre : Nos Quartiers en Jeux, p7
- le 14 juillet : Fête Nationale, p14
- le 19 juillet : Reprise des concessions en état d'abandon - cimetière du Centre, p15 à p18
- le 23 juillet : Fête des Baigneurs à Mers-les-Bains, p23
- le 23 juillet : Voyage à Malo-les-Bains, p23
- le 26 juillet : Les Rendez-Vous de l'Emploi, p30
- le 3 août : Appel au don du sang, p23
- le 6 août : Voyage à Berck-sur-Mer, p23
- le 7 août : Fête de la Saint Laurent, p14
- le 20 août : Voyage à Bellewaerde, p24
- jusqu'au 31 août : Curage des bouches d'égouts, p27
- du 1er au 30 septembre : Inscriptions pour le Colis des Aînés, p26
- les 3 et 4 septembre : Exposition de l'Etoile du Nord, p24
- les 7, 14, 21 et 28 septembre : Permanences Habitat Durable, p28
- les 1er et 29 septembre : Inscriptions Restos du Coeur, p24
- les 10 et 11 septembre : Escapade au Mont St Michel et à la baie de Saint Malo, p24
- le 11 septembre : Loto du club des supporters du SCA, p25
- le 13 septembre : Les Rendez-Vous de l'Emploi, p30
- le 14 septembre : Permanence CNL59, p28
- les 17 et 18 septembre : Fête Médiévale, p10
- le 18 septembre : Loto du Warm Up, p25
- le 18 septembre : Brocante de Pakascrap, p25
- le 25 septembre : Brocante de la Ducasse, p25
- le 28 septembre : Permanence France Rénov', p28
- En septembre : Mission d'inventaire du patrimoine bâti de la Ville, p19
- à partir du 2 septembre : Reprise des cours de Judo, p21
- le 7 octobre : Permanence ADIL, p28
- du 15 octobre au 15 novembre : Concours des nouvelles policières, p12
- 16 octobre : Arnaud Tsamère à Aniche pour le Festival du Rire, p14



Expression démocratique

liste RASSEMBLEMENT CITOYEN, Niche, ma commune, j'y tiens

Les élections passées, reste un goût d'amertume.

A-t-il démerité, le député sortant dont jamais le travail ne fut mis en doute ? Mais ceux qui ont voté ont oublié, c'est sûr, sa détermination à mener des combats : l'hôpital en péril et les transports gratuits, deux exemples marquants !

Être élu, une tâche ô combien périlleuse. Rarement un merci malgré le temps passé, l'énergie dispensée, les efforts déployés.

Elus à part entière, mais dans l'opposition, il nous est parfois difficile de faire entendre une voix différente : quand nous réclamons que le personnel soit écouté, il nous est répondu qu'on est plus facilement d'accord tout seul. Ce qui justifie que les organismes paritaires ne se réunissent pas.

Quand nous nous étonnons que la CCCO torde le bras d'Emerchicourt pour qu'il revienne avec ses moyens financiers dans la Communauté, on nous rétorque que c'est la loi. Où est la libre administration des collectivités territoriales ?

Si les représentants de l'opposition ne sont pas considérés, même s'ils se prononcent contre les choix budgétaires, comment s'étonner et s'indigner de la montée de l'abstention et du vote extrémiste ?

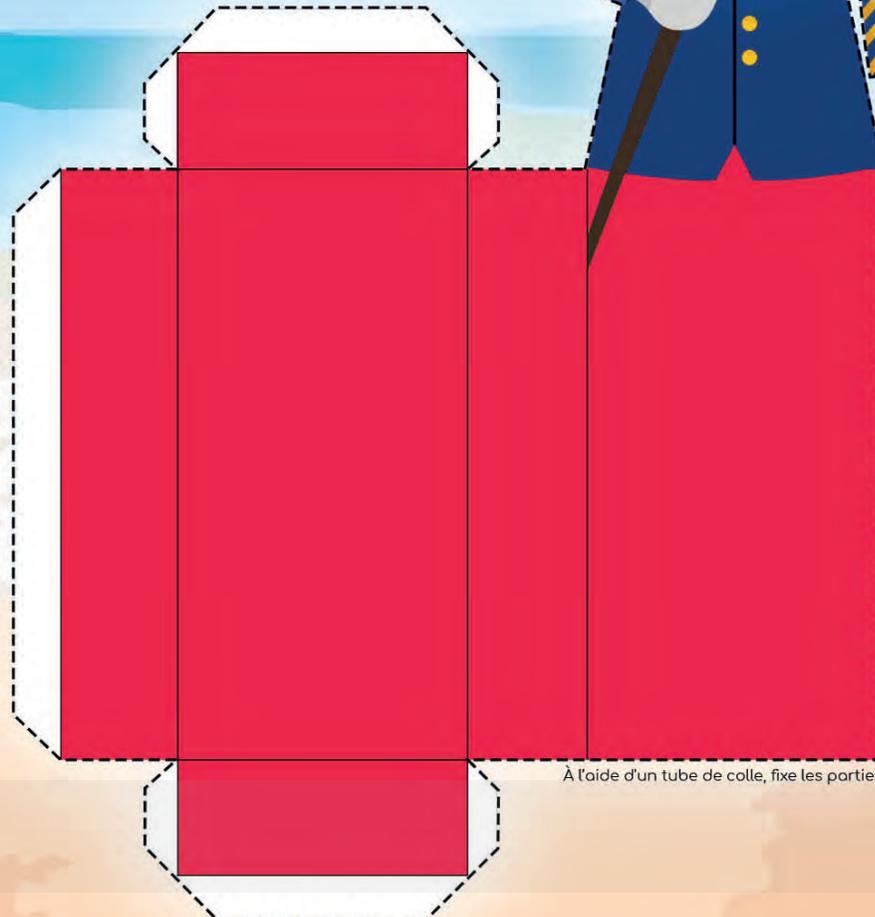
Pendant les mois d'été, nous serons bien présents.

Alors comptez sur nous et prenez soin de vous.

Michel Meurdesoif, Conseiller Municipal

Kopierre en Vacances...

Prends-toi en photo
avec ta mascotte en vacances
et envoie-la par mail
à communication- niche@orange.fr
avant le vendredi 26 août
pour paraître dans le mensuel
« Au Coeur d'Aniche »
du mois de septembre.



blanches à l'intérieur des parties rouges pour former un pavé droit.

À l'aide d'un tube de colle, fixe les parties